



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 23.09.2019

Numéro de publication: HR02-1004721535

Canton: FR

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation FONDATION AIDE ET ASSISTANCE DE L'ORDRE DE MALTE SUISSE, Fribourg

FONDATION AIDE ET ASSISTANCE DE L'ORDRE DE MALTE SUISSE

(STIFTUNG HILFE UND BEISTAND DES MALTESERORDENS SCHWEIZ)

c/o Me Jean-Ludovic Hartmann

Boulevard de Pérolles 7

1701 Fribourg

FONDATION AIDE ET ASSISTANCE DE L'ORDRE DE MALTE SUISSE, à Fribourg, CHE-336.448.486 (FOSC du 11.03.2019, p. 0/1004584492). Nouveau nom: FONDATION AIDE ET ASSISTANCE DE L'ORDRE DE MALTE SUISSE (STIFTUNG HILFE UND BEISTAND DES MALTESERORDENS SCHWEIZ). Nouveau but: la fondation est une organisation à but non lucratif. Elle tend à apporter, sans limite géographique, une aide humanitaire matérielle aux institutions hospitalières ou scolaires, démunies des moyens nécessaires à leur mission et à leur fonctionnement. La fondation a pour but de collecter, entreposer et distribuer des dons humanitaires tels que du matériel sanitaire, hospitalier ou scolaire de seconde main. A cette fin, la Fondation organise des campagnes de sensibilisation du public et des autorités afin de récolter les fonds destinés au financement de programmes spécifiques d'action de soutien qu'elle met en oeuvre sur le terrain soit de manière autonome, soit avec les partenaires de son choix tels que les Ordres de Saint Jean reconnus comme tels, sous l'égide de la Croix à Huit Pointes ou avec l'autre Ordre chevaleresque reconnu par le Saint Siège, l'Ordre Equestre du St Sépulcre de Jérusalem. La fondation peut signer tous actes, conclure tous contrats et d'une manière générale exercer toutes activités se rapportant directement ou indirectement à son but ou qui sont aptes à en favoriser leur réalisation. La fondation agit en étroite liaison avec l'AHOM et en harmonie avec les Associations nationales de l'Ordre de Malte et les Ambassades de l'Ordre. Le travail bénévole constitue une composante essentielle de l'activité de la Fondation. Statuts

modifiés selon décision de l'Autorité de surveillance du 11.07.2019.

Registre journalier no 5200 du 18.09.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 48, Date: 11.03.2019

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg